coordination cantonale en faveur des Générations 60+

**Formulaire appel à projets pour et avec les Générations 60+**

Les deux appels à projets précédents portaient sur une thématique particulière représentant un enjeu pour la population âgée du canton. Cette année, l’appel à projets est ouvert à toute proposition de projets en faveur des personnes de 60 ans et plus, qui les impliquent dans le développement et la mise en place du projet.

Les projets s’inscrivant dans la communauté, favorisant la qualité de vie des 60+, leur participation à la vie sociale et/ou la cohésion sociale, ainsi que les projets intergénérationnels sont particulièrement appréciés.

**Critères de sélection**

1. Les porteurs du projet sont domiciliés en Valais ou ont leur siège social en Valais.
2. Les projets soutenus sont sans but lucratif.
3. Le projet est entièrement construit par des 60+ ou co-construit avec eux. Si le projet n’est pas développé par des seniors, ils contribuent au développement et à la mise en place du projet, sont associés au projet et font partie du groupe de travail. Les seniors qui souhaitent développer eux-mêmes un projet peuvent s’associer avec un partenaire (association active auprès des 60+, club, communes, jeunes, actions socioculturelles, ...). Les partenariats avec les communes et les projets intergénérationnels sont particulièrement appréciés.
4. Dans le cadre d’un partenariat avec une commune, celle-ci met à disposition du projet un soutien financier, matériel ou en personnel. Cet apport doit être clairement mentionné dans le formulaire.
5. L’objectif général du projet, l’utilisation des montants alloués par l’Etat, les partenaires, le public-cible et la planification du projet sont clairement définis.
6. Le projet doit bénéficier à l’ensemble du public-cible vivant sur le territoire communal (la région ou le canton le cas échéant). Le projet doit bénéficier au plus grand nombre ou à une catégorie spécifique déterminée.
7. Le projet doit faire preuve d’un caractère innovant par rapport aux offres locales et doit être un nouveau projet à mettre en place. L’adaptation d’un projet déjà existant, ainsi que l’ajout d’un nouvel aspect à un projet préexistant peuvent également être soutenus pour autant que cela apporte une réelle plus-value.
8. Le projet doit pouvoir être réalisé dans les 12 mois suivant l’acceptation de la demande.
9. Les projets pouvant être pérennisés au-delà du soutien financier proposé par l’Etat du Valais sont appréciés. Toutefois, il est également possible de prétendre à un soutien financier pour un projet unique limité dans le temps. Dans ces deux modalités de soutien financier, les coûts de personnel (salaires) et les frais de fonctionnement habituels ne peuvent pas être financés par le soutien accordé dans le cadre de l’appel à projets. Le budget démontre l’apport de fonds supplémentaires.
10. Le porteur du projet représente une association, un collectif, un club, une commune. Les montants alloués ne sont pas versés à des privés. Sans entité juridique, le porteur du projet doit s’associer à une commune, qui se porte garante.

**Seuls les dossiers complets seront pris en compte. Pour toute question concernant votre projet ou le remplissage des documents pour le dépôt, n’hésitez pas à nous contacter.**

**Téléchargement du formulaire :** [**https://www.vs.ch/web/forms/shared/-/form/41646152**](https://www.vs.ch/web/forms/shared/-/form/41646152)

1. **Titre du projet**

|  |
| --- |
|  |

1. **Organisme porteur du projet**

|  |
| --- |
| Nom de l’organisme :  Personne de contact dans l’organisme :  Adresse :  Téléphone :  E-mail :  Site internet :  Nom et adresse de paiement (banque ou poste) :  N. de compte :  N. d’IBAN :  Titulaire du compte (si différent du nom de l’organe responsable) : |

1. **Nombre de seniors impliqués et rôle dans le projet**

|  |
| --- |
| *Le projet est porté par des seniors ou co-construit avec eux. Ils sont impliqués dans la mise en place du projet, ils ne sont pas uniquement bénéficiaires.* |

1. **Autre(s) partenaire(s)**

|  |
| --- |
| Le projet bénéficie d’un soutien communal :  Oui  Non  Si oui, lequel et de quelle manière :  Autre(s) soutien(s) ? |

1. **Résumé du projet**

|  |
| --- |
|  |

1. **Type de projet et contexte dans lequel il s’insère** (nouveauté, besoins, pertinence …)

|  |
| --- |
| *En quoi votre projet est innovant et différent par rapport à l’offre actuelle ? Que va-t-il pouvoir apporter ? Quels sont les besoins constatés ?*  Nouveau projet  ☐ Adaptation, amélioration d’un projet existant  Projet pérenne sur du moyen ou long terme  Projet unique et limité dans le temps |

1. **Objectifs**

|  |
| --- |
| Objectif général du projet : |

| **Objectifs détaillés** | **Description / Mesures / Activités mises en place pour atteindre l’objectif** |
| --- | --- |
|  |  |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

1. **Evaluation du projet**

*Merci de cocher quels instruments et indicateurs seront utilisés. Si votre projet est retenu, les modalités d’évaluation seront discutées en commun.*

|  |
| --- |
| Nombre de participants aux activités / interventions  ☐ Profil des collaborateurs participant au projet  Questionnaire / Sondage auprès des participants  Nombre d’activités / interventions réalisées  Nombre d’heures dédiées au projet  Comptes rendus d’activités, de séances  Listage des demandes / besoins (en termes d’activités ou autres) émis par les participants  Autre(s) : |

1. **Groupe(s)-cible(s)** (groupe d’âge, caractéristiques sociodémographiques, …)

|  |
| --- |
|  |

1. **Périmètre de mise en place du projet** (commune, quartier, canton, région, ...)

|  |
| --- |
|  |

1. **Communication du projet auprès du public-cible** (stratégie et canaux de communication)

|  |
| --- |
|  |

1. **Planification et échéancier**

|  |
| --- |
|  |

1. **Budget** (joindre le budget détaillé en annexe)

|  |
| --- |
| *Pour rappel, le soutien financier cantonal sert aux coûts de projet et ne doit pas être utilisé pour la rémunération du personnel de l’organisme porteur du projet, ni pour les frais de fonctionnement habituels.*  Budget total :  Soutien cantonal souhaité :  À quels postes le soutien cantonal va-t-il servir :  Autre(s) apport(s) financier(s) : |

**Lieu et date :**

**Signatures :**

|  |  |
| --- | --- |
| Porteur de projet | Partenaire(s) 60+ |

**Seuls les dossiers complets seront pris en compte. Nous vous invitons à vérifier que tous les champs du formulaire sont dûment remplis et que le budget détaillé est joint lors de l’envoi.**

**Formulaire à renvoyer**

* **En ligne à l’adresse :** **<https://www.vs.ch/web/forms/shared/-/form/41646152>**
* **par courriel à** [**60plus@admin.vs.ch**](mailto:60plus@admin.vs.ch)
* **ou par envoi postal (une version en format Word doit nous parvenir par courriel) à**

Département de la santé, des affaires sociales et de la culture

Service de l’action sociale

À l’attention de Madame Delphine Maret Brülhart

Avenue de la Gare 23

1950 Sion

Renseignements au 027 607 34 66 ou par courriel [60plus@admin.vs.ch](mailto:60plus@admin.vs.ch)